

MAI
2004

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 30

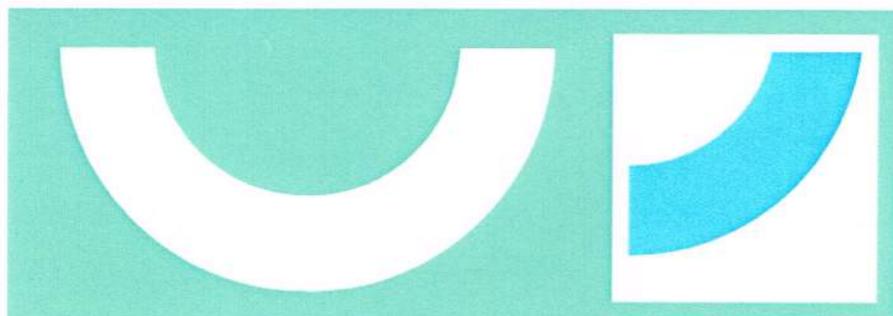
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

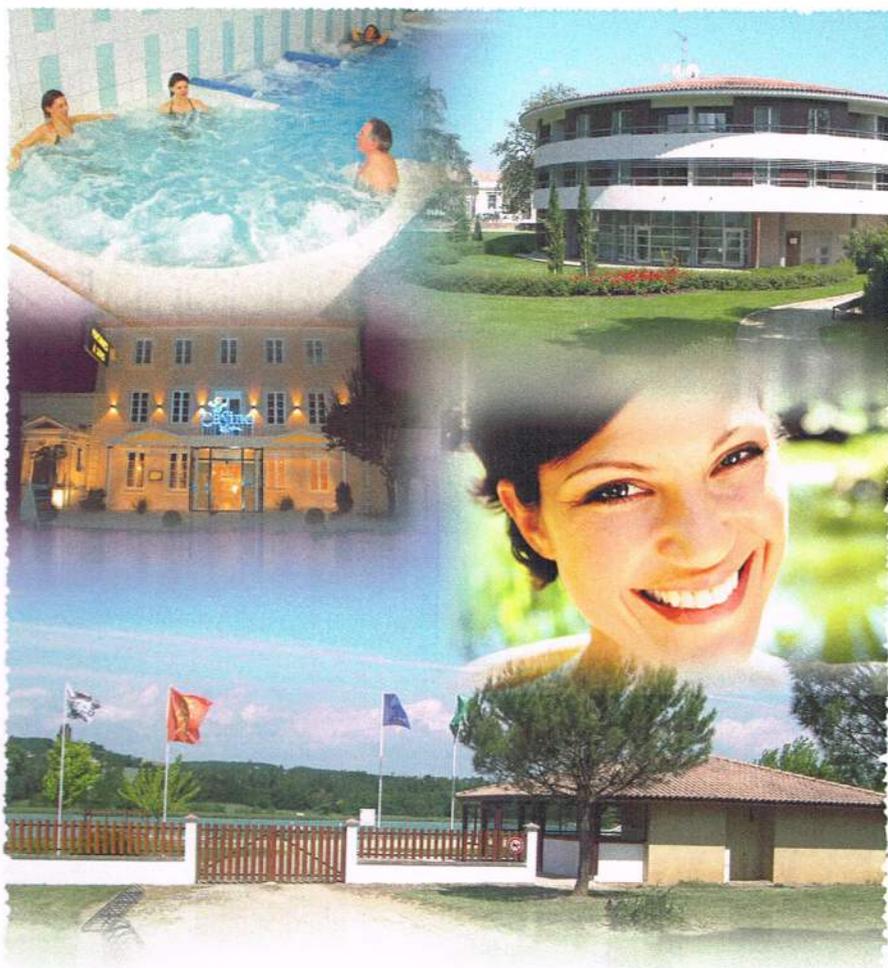
Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

- page 1 :
Le Mot du Maire
- page 2 :
Travaux du Conseil Municipal
- page 6 :
Informations pratiques
- page 10 :
Dossier : Le Thermalisme
- page 14 :
Travaux des commissions
- page 22 :
Echos de la vie associative
- page 35 :
Calendrier des manifestations



Le Mot du Maire

Ce deuxième bulletin municipal de l'année, imprimé après le vote des budgets (31 mars), permet de faire le point sur l'état financier et les projets inscrits pour 2004.

Le budget de la commune s'élève en recettes de fonctionnement à environ 1,2 millions d'euros financés par les impôts locaux pour 1/3, 1/3 par la dotation de l'état, le dernier tiers par de multiples recettes : prélèvement sur les jeux du Casino, baux, excédent de fonctionnement reporté.

Nous avons eu la désagréable surprise cette année, pour la première fois depuis longtemps, de recevoir une dotation de l'état en baisse de 3,5% par rapport à l'année précédente, soit plus de 5% en euro constant. Devant ce manque de recette, pour ne pas déséquilibrer le budget, il nous sera impossible cette année de poursuivre la baisse des impôts locaux. Une gestion rigoureuse nous permet tout de même d'éviter une hausse et de maintenir les taux de l'année dernière.

Le prélèvement communal sur les jeux du Casino (242 234 € en 2003) doit être réservé, en raison de son caractère aléatoire, uniquement à la section d'investissement.

Celle-ci nous permettra de réaliser cette année plusieurs programmes : entretien de la voirie, fin des travaux du lotissement de Pouchon et de l'entrée de la caserne des pompiers, enfouissement de la ligne moyenne tension, deuxième tranche de la réfection des fenêtres de l'école et de la cantine, aménagement d'une aire de loisirs pour adolescents, fin des travaux du CLAE avec mise en place de la salle informatique, achats de terrains et aménagements pour création d'une zone de promenade en bordure de l'Auloue, du Pont de la Claverie à l'hippodrome, informatisation du cadastre et enfin à l'automne prochain début des travaux de la R D 930, deuxième tranche, de l'entrée de Castéra côté Auch jusqu'à la route de Saint Puy.

En ce qui concerne le budget de l'eau, de nombreux investissements sont indispensables cette année pour améliorer la qualité du service : reprise de l'assainissement dans l'ancien lit de l'Auloue, réfection du château d'eau et du réseau électrique de la station de pompage, enfin, changement des canalisations de distribution d'eau en fibrociment route de Saint Puy. Le financement sera assuré par l'autofinancement et la réalisation d'un emprunt, les prix de l'eau et de l'assainissement restant inchangés pour cette année.

Ce bref condensé de nos projets doit certainement soulever chez certains d'entre vous des objections et des interrogations. Comme suggéré par plusieurs castérois, lors de la dernière campagne électorale de 2001, j'organiserai une réunion d'information et de débat à mi-mandat fin juin prochain. Chacun pourra s'exprimer, faire des propositions, des suggestions pour mieux vivre à CASTERA...

Pierre ESPIET

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement d'une aire de loisirs :

Pour répondre à la demande de plusieurs adolescents, des devis ont été demandés pour l'aménagement d'une zone de loisirs, propice à la pratique du skate et du roller. Cette aire de jeux sera réalisée en bordure de la base de loisirs dans le courant de l'année 2004.

Le montant de cette opération s'élève à 24 599, 70 € HT. Il comprend les frais de terrassement et l'acquisition des différents modules (rampes, plans inclinés, ...). Une demande de subvention a été déposée dans le cadre de la Dotation Globale d'Equiperment (DGE), ainsi qu'auprès du Conseil Général.

Modification du tableau des effectifs :

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité la création d'un poste d'agent technique et son intégration au tableau des emplois communaux, à compter du 1^{er} janvier 2004. Cette décision permet à Florent Cugini, qui a été reçu au concours interne, d'être immédiatement promu.

Concernant le CLAE CLSH, la convention de mise à disposition de Monsieur Cugini a été renouvelée selon les mêmes termes, à compter du 26 février 2004.

De plus, pour la surveillance des élèves à la cantine, le Conseil Municipal propose un contrat de travail d'une durée d'1h30 par jour d'activité scolaire, à Monsieur Jean-Luc Clet.

Maîtrise d'œuvre du lotissement de Pouchon :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier à la DDE (Direction Départementale de l'Equiperment), la maîtrise d'œuvre des travaux de finition du lotissement de Pouchon. Le dernier lot étant en cours de construction, ces travaux pourront être engagés prochainement. Le coût de cette prestation est forfaitaire : 1 856,79 € TTC.

Maîtrise d'œuvre réhabilitation réseau eaux usées :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier à la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation du réseau et du poste de relevage des eaux usées du secteur des Thermes. Le coût forfaitaire provisoire de cette prestation est estimé à 18 000,00 € HT.

Armoire électrique de la station de pompage :

La station de pompage nécessite une mise en sécurité. Un devis a été demandé à la Société Hydro-Elec-Service, il s'élève à 10 370,21 € HT. Le coût proposé s'avérant élevé, le Conseil Municipal demande d'autres devis.

Chemin piétonnier en bordure de l'Auloue :

Le Conseil Municipal a entériné la décision de créer un chemin piétonnier le long de l'Auloue, depuis le pont de La Claverie, jusqu'à l'hippodrome. Un devis de bornage a été réalisé par Monsieur Clerc, géomètre. Ce devis s'élève à 1 552,41 € TTC. Le coût proposé s'avérant élevé, le Conseil Municipal demande d'autres devis.

Un enfant ; un arbre :

Il y a quelques mois le Conseil Municipal prenait la décision de planter un arbre pour chaque naissance au village. Ce projet s'est concrétisé au cours du mois de mars, lors de la première cérémonie de plantation, qui concernait les enfants nés en 2002. Chacun d'entre eux a donc son arbre dans le parc de la Promenade de l'Auloue. L'école de Castéra et le Centre de Loisirs ont été associés à ce projet. **Photo n° 4**

Casino :

Une enquête publique s'est déroulée le 5 janvier, pour l'obtention de vingt machines à sous supplémentaires. Les conclusions sont très favorables, puisque 63 personnes ont émis un avis très favorable à cette extension.

Le Conseil Municipal a lui même émis à l'unanimité, un avis très favorable.

Réalisation d'un emprunt :

Afin de financer les travaux d'accès à la caserne des sapeurs pompiers, le Conseil Municipal a décidé de contracter un emprunt de 40 000 €, auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole. Ce prêt est consenti au taux de 4,25 % sur 120 mois.

Devis base de loisirs :

Avant l'ouverture de la saison touristique, plusieurs travaux doivent être effectués :

- Mise aux normes du toboggan, par la réfection de ses pistes : 19 056 €

- Aménagement d'une aire de jeux : achat de bancs, jeux pour enfants et pins parasols : 3 600 €
- Réalisation de 3 tables forestières par le C.A.T. d'Auch, pour l'aire de pique-nique : 615 €

Tous ces travaux sont entérinés par le Conseil Municipal.

Elagage et abattage d'arbres :

Il est nécessaire d'abattre un cyprès au cimetière et deux peupliers le long de la promenade de l'Auloue, ainsi que de procéder à l'élagage de quelques arbres en bordure de la cour de l'école. Un premier devis s'élève à 7 496,96 € TTC.

Le coût proposé s'avérant élevé, le Conseil Municipal demande un devis à l'entreprise Fonteyne.

Celle-ci propose d'effectuer ces travaux pour 2 189 € TTC. Elle est donc retenue, à l'unanimité du Conseil Municipal.

Maison de retraite :

En raison de l'intérêt économique et social d'une telle réalisation et compte tenu de sa pertinence dans une zone sous équipée, le Conseil Municipal émet un avis très favorable à l'unanimité.

Nom des rues :

Afin d'achever la numérotation de chaque habitation du village, le Conseil Municipal a officialisé les noms de nouvelles voies :

- Rue de Gascogne : desservant le lotissement de Pouchon
- Rue de Bissins : lotissement du Comté
- Chemin de Nabeau : qui conduit au lieu-dit Nabeau

Acquisition de matériel de sport :

Des devis ont été demandés pour l'acquisition de tapis de sol afin que les enfants de l'école puissent les utiliser dans la salle omnisports. Un devis de la CAMIF s'élève à 808 € TTC. Le coût proposé s'avérant élevé, le Conseil Municipal demande d'autres devis.

Acquisition de cages de football : deux devis ont été demandés. La société ERHARD est retenue pour la somme de 1002 € TTC.

Restauration Bio. :

La convention pour la poursuite de la restauration bio, à la cantine scolaire, a été reconduite jusqu'en juin 2007.

Vente de terrains :

Une promesse de vente a été faite en 2001, à Madame Bernadette Philip, qui souhaite réaliser 10 logements sur un terrain situé à Bissins et cadastré AE 319, d'une superficie de 5000 m². Ce terrain estimé à l'époque à 60 francs le m², Monsieur le Maire propose de statuer définitivement sur le prix de vente, au prix de 9,15 € HT le m². Le conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Location de chapiteaux :

En octobre dernier, le Conseil Municipal avait adopté les modalités de location des chapiteaux acquis par la commune, avec une participation d'I.D.E.A.L.

Il s'avère aujourd'hui que la mise en service de ces chapiteaux nécessite une homologation aux normes de sécurité en vigueur, ainsi que la couverture d'une assurance particulière, ce qui augmente considérablement les frais de mise en œuvre.

A ce titre le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de reconsidérer les tarifs de location, à savoir :

- 200 € le chapiteau ou 300 € les deux, par week-end,
- la gratuité pour les associations castéroises,
- la mise à disposition de deux employés municipaux pour le montage et le démontage.

Opération « Au Païs » :

Dans le cadre du Pays d'Armagnac, les Foyers Ruraux du Gers ont proposé la mise en place de l'opération « Au Païs ». Dans un premier temps, une rencontre autour de l'initiateur du projet s'est tenue le 10 mars. Elisabeth Hygonnenq a été chargée de trouver 10 personnes au maximum, répondant aux critères suivants :

- Etre né avant 1930,
- à Castéra ou à proximité,
- pratiquer le patois local,
- apporter divers témoignages de la vie culturelle et domestique de leur jeunesse.

L'animateur de cette rencontre, en posant des questions précises sur les us et coutumes d'antan, a fait ressurgir dictons, fait-divers, histoires et coutumes souvent oubliés, mais qu'on a plaisir à entendre raconter. Donc, grâce à Messieurs Agras, Bourdieu, Bergamasco, Darné, Davant et Phillip, que nous remercions de leur collaboration, il s'avère que la mémoire de Castéra pourra être recueillie, lors d'une prochaine rencontre. Jean-Claude Lapeyre observateur lors de cette réunion, envisage d'exploiter ces témoignages lors des fêtes gasconnes, au mois de juillet.

SECURITE DANS LES PISCINES

La loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines rend obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2004, l'installation de matériels de sécurité normalisés autour des piscines enterrées ou semi enterrées privatives à usage individuel ou collectif.

- Depuis le 1^{er} janvier 2004, les piscines privées nouvellement construites, à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité visant à prévenir les risques de noyade.
- Le 1^{er} mai 2004, les piscines existantes des habitations données en location saisonnière devront également être pourvues d'un tel dispositif.
- Le 1^{er} janvier 2006, toutes les autres piscines existantes devront être équipées.

Le maître d'ouvrage (celui qui fait construire la piscine) doit demander à l'exécuteur des travaux (cas d'un entrepreneur) une note technique qui précisera :

- Les caractéristiques, les conditions de fonctionnement et d'entretien du dispositif de sécurité retenu.
- Les risques de noyade, les mesures générales de prévention à prendre et les recommandations attachées à l'utilisation du dispositif de sécurité.

Par cette loi sont concernées :

- Toutes les piscines privées à usage individuel ou collectif (piscines familiales ou réservées aux résidents, piscines des centres et clubs de vacances, hôtels, gîtes ruraux, campings...).
- Les piscines de plein air, dont le bassin est enterré ou semi enterré.

Par cette loi ne sont pas concernées :

- Les piscines situées dans un bâtiment.
- Les piscines posées sur le sol, gonflables ou démontables.
- Les établissements de natation, sous surveillance d'un MNS (maître nageur sauveteur).

Attention :

Un dispositif de sécurité, aussi sophistiqué soit-il, ne peut remplacer la surveillance des adultes responsables qui se doit d'être constante.

Il est aussi fortement conseillé de ne pas laisser un enfant seul aux abords de la piscine.

INFOS :



Vous habitez une commune labellisée « Station Verte de Vacances ». Vous vous êtes certainement demandé ce que signifiait ce logo avec un coq apposé aux entrées de votre commune ?

Qu'est-ce qu'une Station Verte de Vacances ?

Les Stations Vertes de Vacances sont des communes de la campagne et de la montagne ayant signé une charte de qualité.

Elles doivent obligatoirement présenter un attrait naturel, assurer l'accueil et le séjour des touristes dans un environnement préservé.



Combien y en a-t-il ?

587 Stations Vertes sont réparties sur 85 départements, en France métropolitaine et sur l'Ile de la Réunion.

Quel est l'intérêt d'habiter une Station Verte ?

En termes de cadre de vie et d'équipements, vous bénéficiez :

- d'un environnement préservé, privilégiant les cadres de verdure
- de commerces de proximité
- de services publics (médecins, Poste, banque...)
- d'un lieu de baignade
- d'équipements de loisirs
- d'activités et d'animations variées pour tous

De plus, la fréquentation touristique implique :

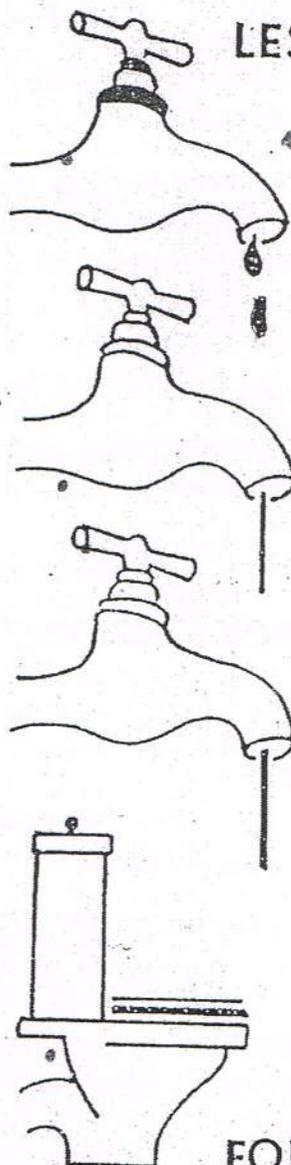
- une activité économique générant des emplois
- une vie locale active
- une amélioration du cadre de vie (fleurissement, aménagements...)
- le développement de nouvelles activités

⇒ En tant qu'habitant d'une Station Verte, vous bénéficiez donc au quotidien de tous ces avantages liés à l'activité touristique. Ce label est une qualité que vous devez défendre.



www.stationsvertes.com

RAPPEL :



LES PETITES FUITES

GOUTTE A GOUTTE
GASPILLAGE 5 L/HEURE
43 M3 / AN

MINCE FILET D'EAU
GASPILLAGE 16 L/HEURE
140 M3 / AN

FILET D'EAU
GASPILLAGE 63 L/HEURE
550 M3 / AN

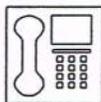
FUITE WC
GASPILLAGE 25 L/HEURE
219 M3 / AN

**FONT LES GRANDES
DEPENSES**

*Le bureau de GROUPAMA est transféré à la salle de sport.
Heures d'ouverture : Lundi – Mercredi et Samedi
de 9h30 à 12h00
tel. : 05 62 68 01 14 fax : 05 62 68 01 36*

-IMPORTANT-

OUVERTURE DE LA BASE DE LOISIRS LE WEEK-END DU 15 MAI 2004



Numéros Utiles

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

⇒ **Services des Eaux :** 06.82.88.30.76

En cas d'Urgences : SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pour tout savoir sur Castéra visitez donc le site
Internet :

www.castera-verduzan.com

Dossier :

Histoire du

Thermalisme à

Castéra-Verduzan



1910

En toute rigueur scientifique, on peut affirmer que la connaissance des eaux thermales de Castéra-Verduzan, remonte au moins à l'époque Gallo-Romaine.

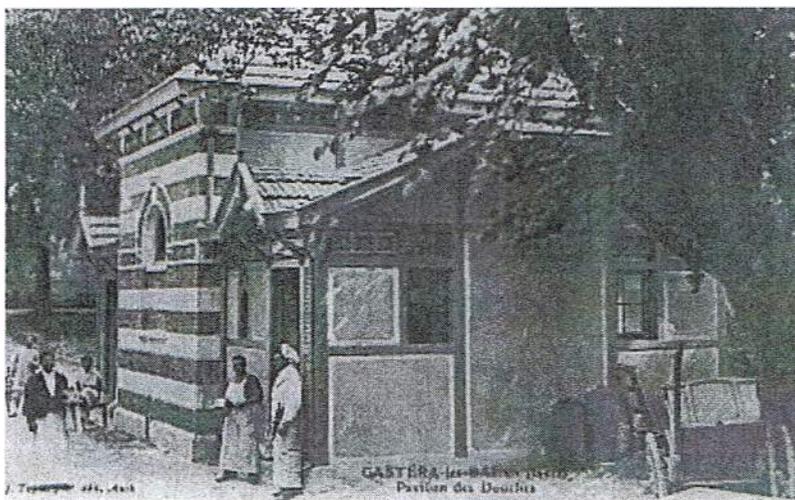
C'est Crassus, Lieutenant de César, qui, commandant les opérations de conquête de la province, établit le camp de Castéra-Verduzan. Outre les vestiges d'un camp romain, l'étymologie de Castéra est certainement une déformation de Castra, qui en latin signifie camp. Flavius Végétius, auteur latin du III^{ème} siècle décrit le camp romain aux abords des sources.

Découverte capitale en 1826, M. le Chevalier de Mège, chargé de missions scientifiques, trouve des pièces et médailles du Haut Empire, avec une inscription gallo-romaine : « NYMP Aug ». Les nymphes étant les divinités des eaux et Auguste étant l'empereur, on peut alors déduire en quelle estime étaient les vertus des eaux thermales de Castéra.

La domination romaine décline, et avec elle la renommée de Castéra. Du V^{ème} au IX^{ème} siècle, on ne parla plus de la station.

Puis tour à tour propriété des Templiers au XII^{ème} siècle, des comtes d'Armagnac jusqu'au règne d'Henri IV, puis des rois de France, les sources prennent un réel essor sous le règne de Louis XV. Grâce notamment à Raulin, docteur en médecine, médecin particulier du Roy, qui en reconnaît les vertus curatives dans un « Traité des Eaux Minérales de Verduzan ».

Louis XV accorde une subvention de 60 000 livres pour le captage de la source sulfureuse, travaux réalisés par l'intendant d'Etigny.



Le Marquis de Miran, Maréchal des Camps et Armées du Roy, en 1771, obtint la concession des sources et capta la source ferrugineuse. Il fit bâtir des baignoires en marbre des Pyrénées à l'usage des curistes.

La période révolutionnaire atteignit alors Castéra. Le Marquis de Miran émigra, ses biens furent saisis, établissement thermal compris. En raison de événements, les curistes se font rares et l'hôpital d'Auch met le bâtiment en vente.

Le Marquis de Pins Monbrun devient propriétaire. Il fait reconstruire l'établissement plus que centenaire et délabré. La partie ancienne de l'établissement actuel date de 1817 ? Charles X donna 10 000 Francs sur sa cassette personnelle.

Les touristes affluent, la renommée de Castéra grandit. Le chiffre des curistes de 1852 à 1890, entre 700 et 1200 par an, égale celui de Vichy à la même époque.

Le 4 décembre 1840, naissait à Castéra-Verduzan, le Professeur Odilon-Marc Lannelongue, Président de l'Académie de Médecine ; jusqu'à sa mort en 1911, il contribuera par son action à la promotion des eaux de Castéra.

La guerre de 1914 transforma l'établissement en hôpital militaire. Par la suite, plusieurs sociétés privées, et les particuliers successivement propriétaires, laissent périr la clientèle.

En 1951, l'établissement devient la propriété de la commune et en 1961, sous l'impulsion du Docteur Aubert Garcia cette dernière obtient auprès de l'Académie Nationale de Médecine l'autorisation d'exploitation des eaux des Sources « Grande Fontaine » et « Petite Fontaine ».

Le Docteur Vergnes crée en 1967 le service de balnéothérapie buccale.

Les terribles inondations de 1977 détruisent les installations, mais dès 1978 les Thermes ont été entièrement remis en état de fonctionnement.

L'agrément pour les affections des muqueuses bucco linguales et les parodontopathies est accordé en 1983.

En 1997, la station est fermée. Un projet de rénovation et d'agrandissement des thermes est en cours. Un forage profond pour capter une nouvelle source thermale est réalisé durant l'été 97.

Les travaux sont entrepris en mars 99. Le complexe thermal ouvre ses portes le 29 mai 2000 proposant :

- Dans la partie d'origine (entièrement rénovée) l'espace thermal,
- Dans la nouvelle construction hémisphérique, l'espace thermo ludique et une résidence de tourisme de 22 appartements.

INFO :

Lettre de la Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Gers reçue le 9 Février 2004.

COMMUNE DE CASTERA VERDUZAN

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2003

L'eau distribuée en 2003 par la commune de **CASTERA VERDUZAN** a été d'excellente qualité bactériologique (0 % de non conformité) en sortie de station de traitement, en revanche on a observé une contamination bactériologique ponctuelle en distribution.

Concernant les paramètres physico-chimiques, on note toujours un dépassement de la norme de fer à la station de traitement (395µg/l) et la présence d'ammonium indésirable.

De plus des problèmes de turbidité liés à la présence de fer peuvent apparaître auxquels une solution devra être recherchée notamment en application des nouvelles normes en 2004. Il y aura lieu d'améliorer la filière de traitement.

Ingénieur Sanitaire,

Claude SIMONUTTI

**FESTIVAL MUSIQUE SAPEURS POMPIERS
26 et 27 JUIN 2004**

PROGRAMME

Samedi 26 juin 2004

- 8h00 : Départ randonnées cyclotourisme et V.T.T.
8H30 : Départ randonnée pédestre
- 10h00 : Ouverture des expositions (modèles réduits + véhicules anciens)
- 12h00 : Concert : LE POUZIN (Parc Lannelongue)
- 12h30 : Repas à l'école
- 16h00 : Concert : VOREY SUR ARZON (Parc Lannelongue)
- 17H00 : Concert : CHÂTEAU GONTIER (Parc Lannelongue)
- 18h00 : Concert : GERS (Parc Lannelongue)
- 19h00 : Concert : NICE (Parc Lannelongue)

A partir de 20h00, dîner spectacle à la salle de sport avec François VALERY.

A partir de 22h00, bal au parc LANNELONGUE avec orchestre.

Dimanche 27 juin 2004

- 9h00 : Messe : Gers, Chorale paroissiale, Gospel Voix des Sources.
- 10h00 : Concert : Nice (marché)
- 11h00 : Défilé de toutes les musiques + véhicules
Ordre de passage : Nice, Château Gontier, Le Pouzin, Vorey Sur Arzon, Gers.
- 12h30 : Apéritif au parc Lannelongue offert par la Société RICARD*
*A consommer avec modération
- 13h30 : Repas animé par une banda à la salle de sports.
- 15h00 : Aubade de 3 morceaux par musique.
- 18h00 : Fin du 3^{ème} festival.

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 19 avril à 21 heures en présence des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des responsables de la municipalité.

1. Le nouveau projet d'école élaboré par les enseignants fut présenté par le directeur. Il est valable pour une période de 3 ans (2004 à 2007). Il s'intitule : « Développer le lire & écrire ». Le choix en fut justifié par le résultat des évaluations nationales au niveau du CE 2 et de la 6^{ème} qui dénotent une mauvaise lecture de compréhension d'une part et un manque flagrant d'imagination pour écrire.

Après avoir fixé les objectifs (« lire seul et écrire seul » des textes variés) le directeur fit mention des actions que l'équipe enseignante compte mener pour parvenir aux résultats souhaités : réactiver la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), s'orienter vers une culture d'auteurs de jeunesse et la création d'un journal scolaire.

Toutes les actions vont dans le sens de l'intitulé : « lire et écrire ».

Le projet est adopté à l'unanimité.

2. Le volet sécurité est ensuite adopté :

- Tout d'abord, un PPMS (plan particulier de mise en sécurité) doit être établi pour le groupe scolaire de Castéra-Verduzan où il a été établi un risque majeur : l'inondation. Toutefois furent évoqués les cas d'explosion et les problèmes de propagation de nuages nocifs (gaz – irradiation...).

Le travail consiste à prévoir le plan d'évacuation et les conditions de confinement dans l'école, ainsi que tous les produits nécessaires dans ce dernier cas.

Un exercice de simulation sera fait en juin.

Le projet est adopté à l'unanimité et entre donc en vigueur.

- Le directeur lut ensuite le rapport sur l'exercice d'évacuation de mars 2004 dans le cas de simulation d'un incendie. L'alarme donnée par sifflet semble insuffisante (inaudible dans toute l'école). L'étude d'un système par sirène est à l'étude. D'autre part la fermeture des portails a aussi posé problèmes ; ceci devrait être réglé dans les prochains jours.

3. Les enseignants ont souhaité cette année ne pas faire de loto et préféré faire élaborer des calendriers aux enfants qu'ils ont ensuite vendus. Financièrement les bénéfices du loto étaient tout de même supérieurs à la vente des calendriers.

4. Les projets pédagogiques ont été présentés ensuite :

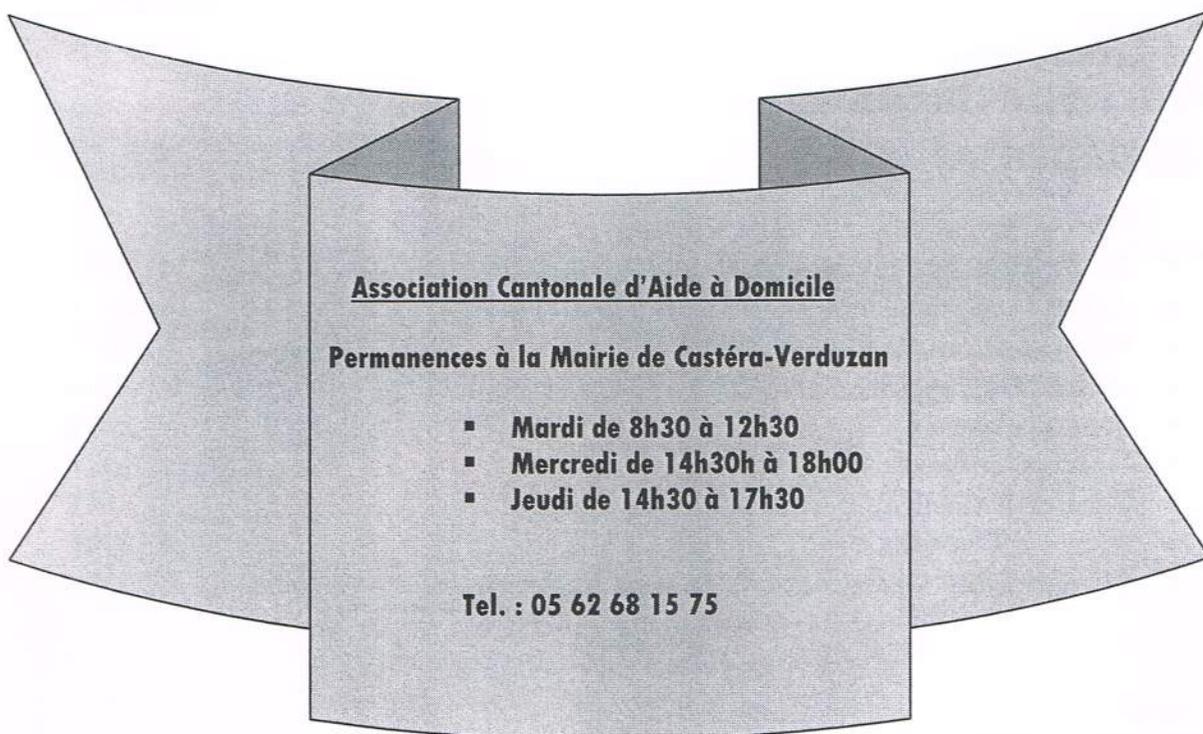
- Un voyage à Paris (classe CM) permit aux élèves de visiter bon nombre de monuments en rapport avec le travail réalisé en classe. **Photo n° 2**
- Une classe patrimoine à venir (10 – 11 mai) sur le Condomois (CP) avec, au programme Larresingle et Flaran.
- La maternelle se rendra à la Bisonnerie près de l'Isle Jourdain où elle travaillera dans des ateliers ayant trait au Far West et aux indiens.

- Un travail avec le club Beau Soleil et le centre de loisirs mènera à une action dans le cadre de la fête gasconne de fin juillet : tenir un stand reconstituant une cuisine gasconne d'autrefois
- Un travail avec le corps des Sapeurs-pompiers sur la sécurité domestique et l'alerte.
- La poursuite du travail sur le tri sélectif des ordures ménagères mis en place depuis janvier 2004 sur la commune.
- Un projet d'action culturelle (peinture préau) sous les conseils d'un professionnel.
- La réalisation d'un journal scolaire et sa mise en place.
- Un projet théâtre où une représentation clôturera le travail, en principe vendredi 18 juin en soirée.

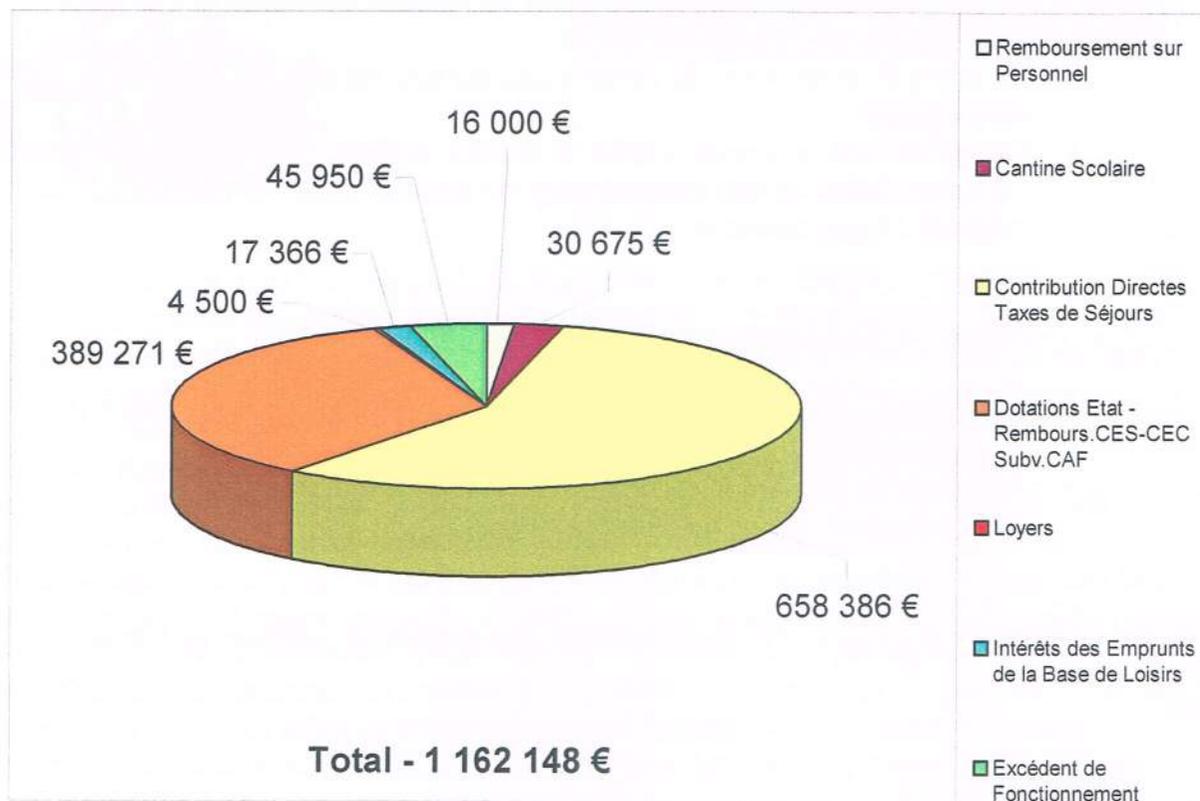
5. Les problèmes pratiques de fonctionnement furent enfin évoqués :

- Une agent travaillant quelques heures avec la maternelle a du venir travailler à la cantine pour pallier le départ d'un autre agent en fin de contrat.
- Une étude de standard téléphonique est en cours afin d'améliorer le fonctionnement interne du groupe scolaire.

Une date à retenir : le 14 mai à 18h00, vernissage de l'exposition peinture au Casino.



Fonctionnement : Les recettes



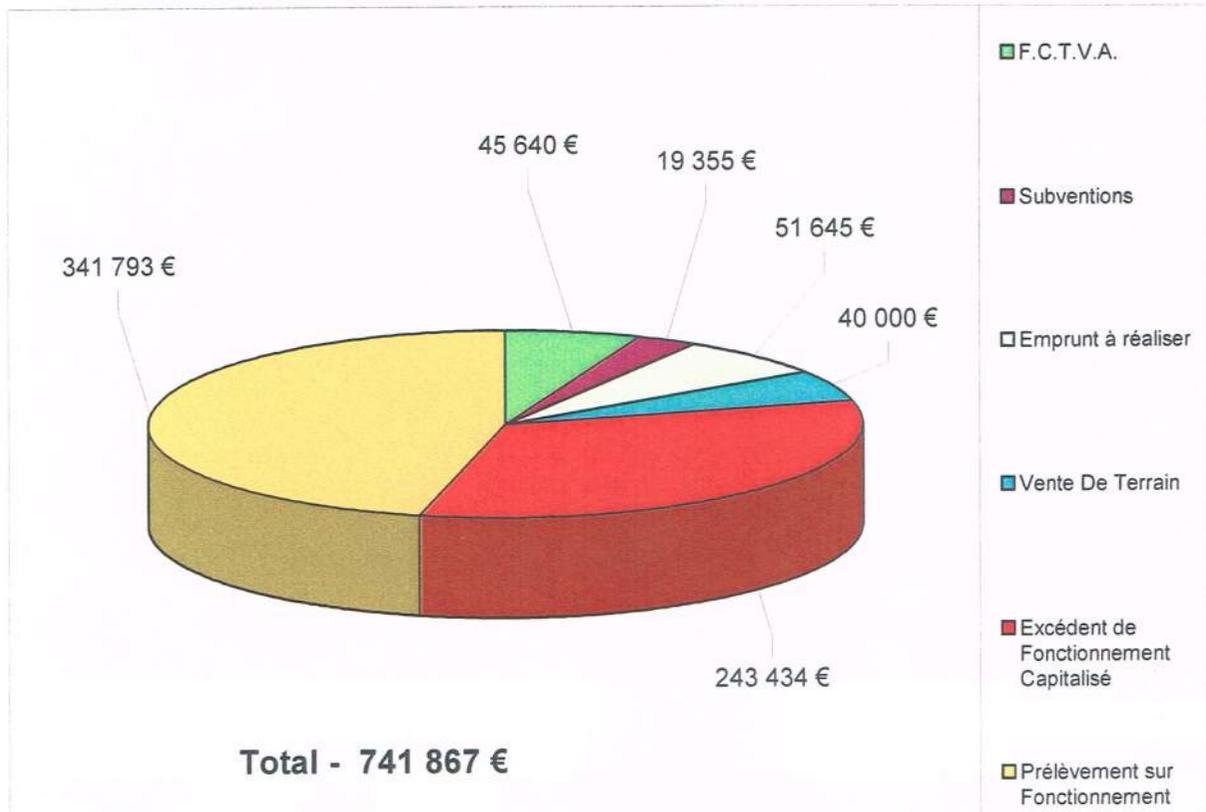
Fonctionnement : Les dépenses

• Prélèvement pour investissement	341 793 €
• Achats et variation de stock (EDF, fournitures scolaires, cantine...)	88 435 €
• Bâtiments Voirie et Matériel, Entretien	67 900 €
• Frais de Gestion, (indemnités, fêtes et cérémonies, télécom.)	21 300 €
• Impôts et taxes	4 300 €
• Frais de Personnel	407 200 €
• Charges de Gestion Courantes (Service Incendie, Aide Sociale,...)	141 315 €
• Intérêts d'Emprunts	42 000 €
• Charges Exceptionnelles (subventions, budgets annexes)	47 905 €

TOTAL

1 162 148 €

Investissement : Les recettes



Investissement : Les dépenses

• Déficit d'investissement	206 736 €
• Capital d'emprunts	187 925 €
• Frais d'études	5 000 €
• Acquisition de terrains	60 000 €
• Acquisition de matériel	23 000 €
• Immobilisation en cours dont :	259 206 €
➤ Solde sortie caserne des sapeurs pompiers et voirie 2003	40 000 €
➤ Matériel informatique	2 300 €
➤ Voirie 2004	40 000 €
➤ Finition lotissement Pouchon	15 000 €
➤ Enfouissement ligne moyenne tension	30 487 €
➤ Aire de loisirs pour ados	30 000 €
➤ Menuiseries école	28 000 €
➤ Installation de rideaux à la mairie	3 700 €
➤ Aménagement du Bâtiment de Services (ancienne caserne)	25 000 €

TOTAL

741 867 €



Photo 1 Carnaval

Photo 2



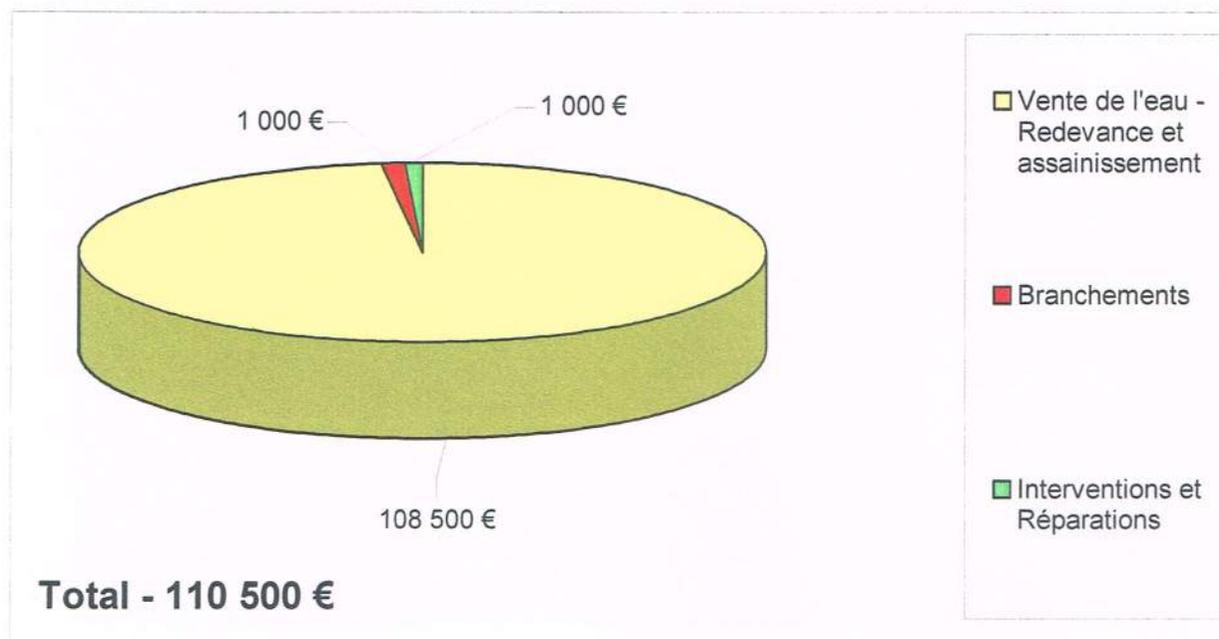


Photo 3

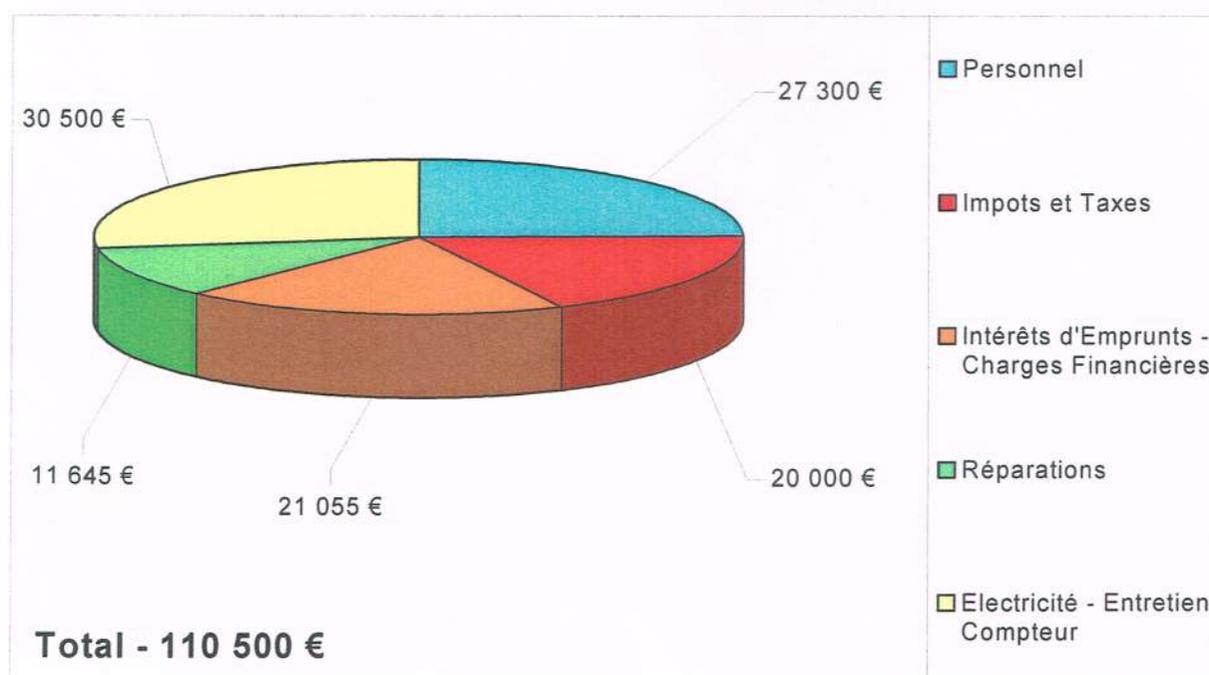
Photo 4



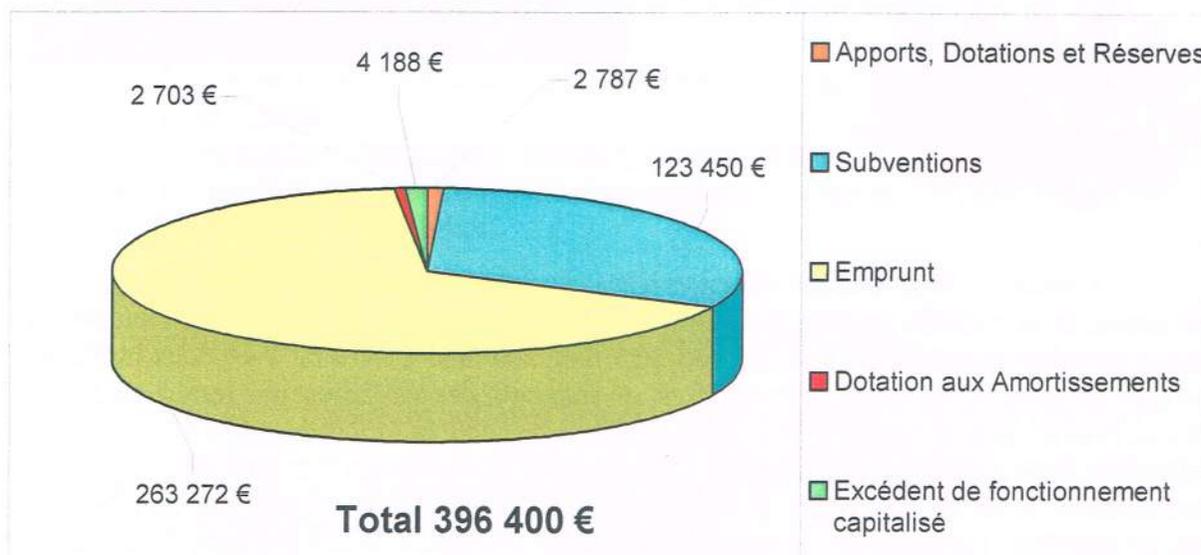
Fonctionnement : Les recettes



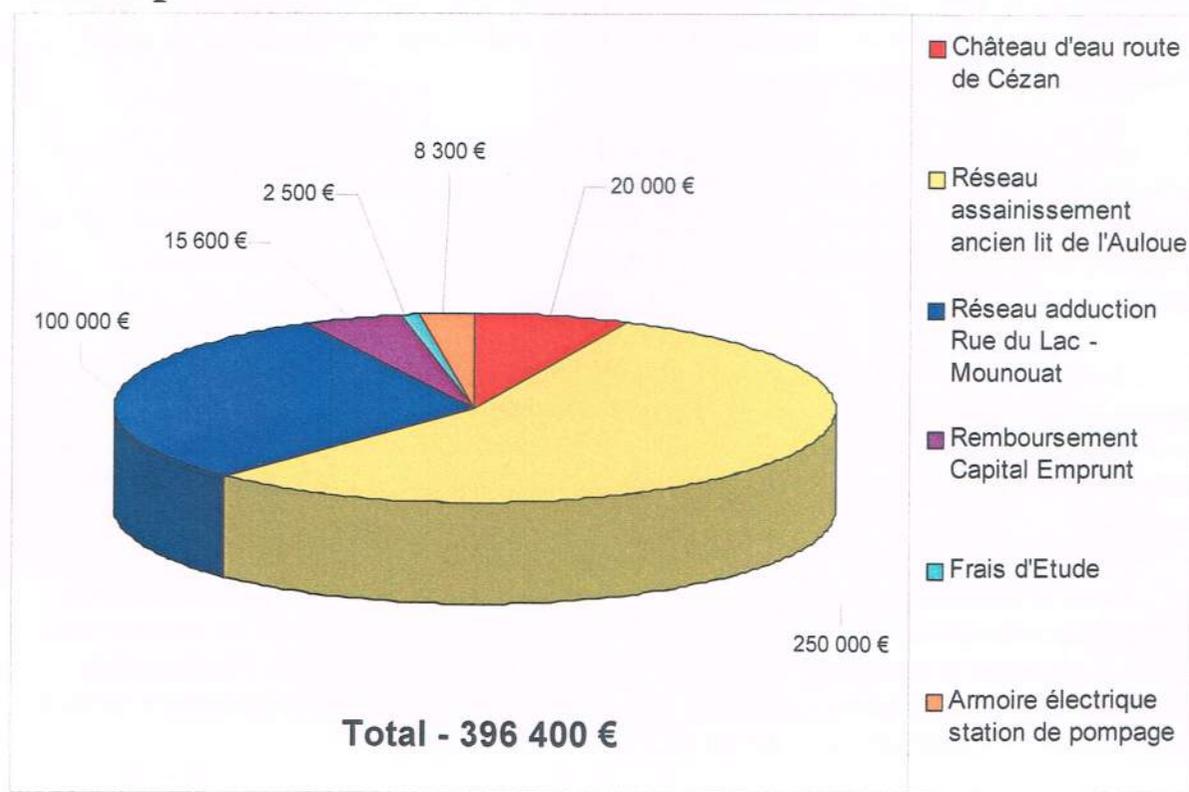
Fonctionnement : Les dépenses



Investissement : Les recettes



Investissement : Les dépenses



ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE



Centre d'Incendie et de Secours :

A l'heure ou vous lirez ces quelques lignes vos sapeurs-pompiers auront pris possession de la nouvelle caserne. En effet, et comme prévu, la fin de chantier sera intervenue dans la première quinzaine de mai. Un bâtiment flambant neuf de 410 m² avec deux bureaux, une salle de réunion, un foyer, des vestiaires, un standard, des sanitaires, une remise de 5 travées, bref un bâtiment adapté aux règles actuelles ou seule la fonctionnalité a été recherchée. Pour nous sapeurs-pompiers c'est un signe encourageant d'avenir, de pérennisation du centre de secours. Il s'intègre complètement dans le village tout en étant situé en extérieur. Fini pour les riverains les nuisances nocturnes dues à nos interventions. C'est donc une nouvelle page de notre centre qui se tourne. L'inauguration officielle aura lieu, sauf changement de dernière minute, le 17 juillet. L'amicale du centre de secours souhaite que cette journée, correspondant avec la traditionnelle « Journée Portes Ouvertes », soit une grande fête pour la commune de Castéra et les communes desservies en 1^{er} appel par le centre. Vous serez destinataires début juillet du programme de cette journée. En accord avec la municipalité de Castéra, Karl BORDENAVE, les sapeurs-pompiers de Saint Puy, la stèle de Claude BORDENAVE sera déplacée pour venir à la nouvelle caserne. La aussi, pour nous il s'agit d'un symbole fort de reconnaissance pour notre ami Claude dont le devoir de mémoire est toujours aussi fort parmi nous.

Au 1^{er} mai un nouveau recrutement a eu lieu. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux sapeurs-pompiers, Muriel LASSALE et Ludovic PIAÏ . A ce jour, notre effectif est d 19 sapeurs-pompiers et 2 médecins capitaines. Bien sur, la porte du centre n'est pas fermée, alors si vous avez 16 ans et que l'aventure vous tente n'hésitez pas à nous contacter.

Autre point important, l'embauche au pôle thermal, d'un sapeur-pompier castérois et la signature immédiate de la convention de mise à disposition pour intervention et formation durant les heures de travail. Là aussi, une volonté d'aider le centre de secours mais aussi la population quant à la disponibilité des personnels. Nous en remercions la direction du Pôle Thermal.

Autre dossier d'actualité qui se concrétisera à l'automne, la création d'une école de jeunes sapeurs-pompiers. Ce dossier très important à nos yeux pour l'avenir du centre est en court de finalisation et nous pensons pouvoir organiser la première réunion d'information début septembre. Malgré tout si vous avez 12 à 13 ans et si ce projet vous intéresse n'hésitez pas à contacter JJ RINALDI au 05 62 68 12 59 ou 06 07 12 60 53.

Nous reprenons également nos relations actives avec le groupe scolaire puisque le 24 mai une journée rencontre aura lieu. Présentation des missions des sapeurs-pompiers, de la manière de réaliser une alerte, la vie des sapeurs-pompiers, auront été présentés aux enfants.

En conclusion, vous constaterez que vos sapeurs-pompiers sont toujours aussi actifs. Cela est aussi du à la qualité de cohésion qui uni ce groupe aussi bien lors de la vie opérationnelle du centre que dans la vie associative très active.

Nous tenons à remercier Pierre ESPIET et son conseil municipal pour leur soutien sans faille que cela soit dans le quotidien de nos missions ou pour l'aide importante concernant la nouvelle caserne.

Amicale des Sapeurs Pompiers :

Un centre de secours sans une vie associative n'aurait qu'une vie éphémère car regrouper les forces, les idées autour de projets est aussi important que la vie opérationnelle. A Castéra, chacun le sait, l'amicale tient à s'investir dans la vie locale.

Mariane SABATE et son équipe travaillent à la mise sur pied du 3^{ème} festival de musique sapeur pompier du 26 et 27 juin 2004. C'est un rendez-vous important pour la commune tant sur le plan économique que promotionnel. Notre commune est connue dans toute la France par l'intermédiaire de notre revue « Le Sapeur-pompier Magazine » (81 000 exemplaires et environ 300 000 lecteurs). Ce troisième rendez-vous est très important pour la suite qui sera donnée à ce week-end.

Les nouveautés du 3^{ème} rendez-vous :

- Le samedi soir, un dîner spectacle avec **FRANCOIS VALERY** et le passage des 5 formations musicales (à la salle des sports).
- Toujours le samedi, au parc Lannelongue, bal avec un orchestre de 11 musiciens, tous sapeurs pompiers, venus de NIMES.
- Expositions de véhicules anciens.
- Exposition de dessins par les enfants de l'école de Castéra
- Un seul défilé le dimanche matin.

Les autres points forts :

- Les randonnées VTT, cyclotourisme et pédestre.
- L'exposition de modèles réduits et objets sapeurs-pompiers.
- La messe du dimanche matin avec la formation du Gers, le Gospel Voix des Sources, la Chorale paroissiale.
- Animations du repas du dimanche midi par une banda.

Voici en quelques mots, présentée cette 3^{ème} édition. A noter que pour tenter de mieux gérer le festival, un comité d'organisation a été créé, incluant des sapeurs-pompiers mais aussi des personnes extérieures. Cette volonté d'ouverture doit donner de la qualité à l'organisation, puisque tous les intervenants le feront dans leur domaine de compétence.

L'Amicale tient à remercier particulièrement, le Conseil Régional, le Conseil Général, la municipalité, le Casino pour son aide exceptionnelle concernant la venue de François VALERY, IDEAL 32 pour son soutien financier et humain, les commerçants de Castéra, tous les bénévoles, les médias, toutes les personnes qui aideront à la réussite de ce rendez-vous très important pour la commune.

Si vous voulez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter, il y aura une place pour vous.

Quelques jours plus tard, l'amicale organisera le 17 juillet sa 9^{ème} « Journée Portes Ouvertes ». Une année particulière, puisqu'elle coïncidera avec l'inauguration du nouveau centre de secours. C'est là aussi un rendez-vous particulier que nous tenons à partager avec vous, car ce centre est aussi le votre. Un programme détaillé vous sera adressé début juillet. A noter que cette journée se déroulera exceptionnellement sur le nouveau site. **Photo n° 3**

Voilà donc les rendez-vous où nous comptons partager avec vous de très agréables instants.



Castéra Réjaumont Cézán Basket :

La fin de saison approche pour le club de basket de Castéra-Réjaumont-Cézán, le bilan est très lourd. A ce moment là, il reste 3 matchs à disputer, dont 2 en déplacements et le club est en situation de descendre en région au niveau Pré National. La compétition pour le maintien se jouera avec Albi et le TOAC, qui occupent la même place. L'analyse des résultats nous montre que si sur le papier l'équipe qui, rappelons le, avait finie seconde la saison passée, possède des joueurs à fort potentiel offensif, la concrétisation au tableau d'affichage nous laisse abasourdis. Depuis 11 ans qu'elle évolue en nationale 3, avec un court passage en N2, elle nous a habitué à des revers de situation, mais chaque fois la réaction sur le terrain et l'envie de défendre les couleurs du club faisait souffler un vent d'enthousiasme qui chauffait la salle de Castéra et sauvait la situation. Les matchs à venir seront importants...

Pour l'équipe II la saison se termine le samedi 24 avril contre Mirande dans la salle de Castéra. Faite de hauts et de bas, l'ensemble reste positif, 7^{ème} de la poule, le groupe de Pascal LAURENT devrait se maintenir.

L'équipe III, collectif animé par Didier CARTIE, jouant dans la salle de Réjaumont, nous a séduit toute la saison par ses résultats, tenant la dragée haute à des équipes plus robustes sur le papier. La position de second du championnat départemental leur permet de jouer les phases finales. (1/2 finales les 17 et 24 avril)

Les filles coachées par Thomas BAURENS se rôdent et perfectionnent leur basket dans le département, finissant 3^{ème} du championnat, leurs résultats montrent une bonne progression durant la saison.

Au total le club compte 121 licenciés , la majeure partie étant constituée , comprenant le regroupement avec Jégun, de jeunes répartis dans les différentes catégories d'âge. Sabine anime l'éveil au basket de nos petits, babys, les minis poussins garçons (invaincus sur la saison) et filles, poussines, disputeront un tournoi à l'Isle-Jourdain le 8 mai. Les entraîneurs sont Steeve GUISE, Nicolas LAYEC, Jean-Luc CLET, Xavier GEYSSELY à Jégun ainsi que les bénévoles, Ludovic, Didier et quelques parents. Le bilan est encourageant, puisque les minimes garçons jouent le top 16 (les 16 meilleures équipes de Midi-Pyrénées), les benjamins et minimes filles jouent le niveau 1 (juste en dessous) ainsi que les benjamines qui jouent à Jégun. Ces 4 équipes partiront les 21-22 et 23 mai pour participer à un tournoi près de Barcelone (Espagne).

Club Beau Soleil :

Le 17 janvier nous avons débuté l'année 2004 par l'assemblée générale qui a réuni comme toujours un grand nombre d'adhérents.

Le 9 mars s'est déroulé notre premier loto qui sera suivi de ceux du 9 mai, 20 juillet et 10 octobre.

Le 13 mai se déroulera une journée dans la Vallée du Lot, puis du 21 au 23 juin, trois jours de détente en Quercy et du 13 au 17 septembre découverte de la côte Cantabrique.

Le 25 avril, salle de la mairie, nous aurons le plaisir d'accueillir un groupe de chanteurs, « ARÔME CAFE », pour un après-midi récréatif.

Une nouvelle section gymnastique, testée avec satisfaction, a été créée au pôle thermal et vient s'ajouter à nos nombreuses activités habituelles.

Dans le cadre des rencontres inter générations avec les élèves de l'école de Castéra, nous avons présenté un dossier afin de participer au concours des trophées régionaux AG2R de Midi-Pyrénées. Le club a obtenu le 3^{ème} prix.

En plus de nos mercredi après midis consacrés aux jeux de société tel que scrabble, belote, manille, une fois par trimestre nous aurons le plaisir de fêter les anniversaires de nos adhérents. Nous souhaitons une nombreuse participation à ces amicales réunions.

Le Club souhaite un bon été à tous...

Info...

Monsieur le maire se tient à votre disposition à la mairie,
du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

Tél. : 05.62.68.13.11



La saison se termine dans 2 mois et nous ferons alors un bilan pour 2003-2004.

Depuis le début de la saison, les débutants se font extrêmement plaisir sur les terrains de foot du Gers, ne pensant pas encore à la compétition.

Les poussins quant à eux découvrent la compétition malgré des matchs souvent reportés pour raison climatique ou autre.

Les benjamins se retrouvent à l'avant dernière place. Ils ont quelques difficultés à trouver le plein régime.

L'entente Castéra/Vic caracole en tête de leur championnat, il faut rappeler que nous avons réalisé cette entente pour permettre à 6 castérois de pouvoir jouer cette saison.

En senior, les résultats sont en dents de scie. Ils sont capables de réaliser des exploits, rivaliser avec les meilleurs de la poule, par exemple en battant ou faisant match nul avec Condom, l'un des leaders de la poule.

Une place honorable devrait permettre à nos joueurs de bien figurer dans ce championnat de 1^{ère} division.

Manifestations et échanges prévus :

- Sortie pour l'école de foot au stadium à Toulouse le 24 avril pour assister à la rencontre TFC – Ajaccio.
- Match amical prévu contre les vétérans de Capbreton le 22 mai.
- Accueil d'une équipe de la Bourgogne le 29-30 et 31 mai.

Pour tout renseignement :

Equipes jeunes :	KAUFFMANN Claude	05 62 68 15 71
Secrétariat :	ALQUIER Coraline	05 62 68 10 45
Président :	VERVIN Serge	05 62 68 10 21

Info...

*L'assistante sociale, Madame BACARI du Bureau de la solidarité départementale assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72*



Musicoli :

Cette année encore, l'association MUSICOLI accueille une trentaine d'élèves, enfants et adultes.

Différents apprentissages musicaux sont proposés :

- **Eveil musical et accordéon :**
Les lundis après 16h30 dans les locaux de l'école de Castéra.
Contact : M-Lise RIU 05 62 68 21 92

- **Cours de guitare :**
Les lundis soirs et samedis matins.
Contact : J-Luc CINTAS 05 62 65 25 66

- **Cours de piano et de violoncelle :**
Les samedis toute la journée.
Contact : Suzanne EDWARD 05 62 64 68 87

Nous avons eu le plaisir cette année d'accueillir 4 parents d'élèves qui se sont joints à notre bureau.

Des cours violoncelle ont débuté en janvier 2004 et déjà quelques élèves se sont inscrits dans cette discipline.

Le 19 juin, Musicoli organise **une fête de la musique** au Parc Lannelongue.

L'audition des élèves se déroulera en début de soirée, puis 3 groupes de musique ; variétés et jazz, prendront la relève pour animer la soirée.

Retenez bien cette date et venez faire la fête avec nous.

Société Hippique :

Le programme des activités de la société hippique en 2004 est fixé.

L'hippodrome de « Baron » ouvrira ses portes à 9 reprises avec :

- 8 journées de courses de chevaux
- la journée du cheval

Les réunions hippiques auront lieu aux dates suivantes :

Dimanche 4 juillet
Lundi 12 juillet
Mercredi 28 juillet
Lundi 16 août
Lundi 23 août
Mercredi 25 août
Dimanche 24 octobre
Samedi 20 novembre

Le point fort de la saison sera « la journée aux champs », journée des familles et des enfants qui se déroulera le mercredi 28 juillet avec le programme suivant, la manifestation débutant en fin de matinée.

A partir de 11h30, début des promenades à poney et des jeux, (structure gonflable cheval, etc...)

Pour les adultes :

- 11h30 apéritif de bienvenue gratuit
 - 12h00 paella géante (melon, paella, tarte, vin) 15 € y compris l'entrée, avec réduction pour les commandes faites au moins 48 heures avant.
- Pour ceux qui préfèrent, ouverture du restaurant habituel.
- 13h00 reprise des promenades de poneys et des jeux
 - 14h30 début des courses qui alterneront de ½ heures en ½ heures
 - 15h00 1^{er} tirage de la tombola gratuite (un DVD, 3 Paires de jumelles, 20 produits régionaux, 50 tee-shirts, 50 casquettes).
 - 16h00 Animation (clowns), goûter gratuit, jeux éducatifs pour les enfants
 - 18h00 dernière course de la journée
 - 18h30 fin de la journée aux champs avec dernier tirage de rattrapage de la tombola gratuite.

Le programme hippique de la journée comportera 8 courses dotées de 88 000 € de prix.

- 5 de trot
- 2 de galop
- 1 d'obstacles (haies)

Une épreuve importante dotée de 32 000 € ouverte aux bons chevaux ayant jusqu'à 229 000 € de gains, l'importance de la dotation suscitera la venue de concurrents provenant d'autres régions. Cette épreuve servira de support au P.M.U sur l'ensemble de la France, une première à Castéra-Verduzan.

Nous attendons donc beaucoup de cette journée pour laquelle une grande promotion sera faite auprès des vacanciers nombreux à cette période.

Les autres moments importants de la saison se situeront fin août pour les deux journées des 23 et 25 dans le cadre des fêtes de Castéra.

La fête du cheval aura lieu cette année le dimanche 5 septembre avec un programme varié pour les grands et les petits (entrée gratuite).

Comme l'an passé, nous proposerons aux castérois une carte d'abonnement partiel au prix très réduit de 15 € valable pour 6 entrées individuelles ou 3 entrées couple.

La carte de sociétaire pour les personnes qui veulent soutenir la société peut être obtenue pour le prix habituel de 32 €, elle permet l'entrée gratuite à toutes les réunions.

Enfin, les personnes qui veulent participer à la vie de la société à titre bénévole, seront accueillies avec plaisir.

Pour tout cela, vous pourrez prendre contact avec les membres ou téléphoner aux :

05 62 68 17 36 ; 05 62 68 11 99 ; 05 62 68 11 00.

SAISON 2004

Lors de la réunion du vendredi 21 mars, le nouveau bureau a été formé :

Coprésidents : BORIE Nicolas et DUBUISSON Lionel
Vice Présidente : DEVALLE Sabine
Trésorier : HYGONNENQ Jean Claude
Trésorier adjoint : PORTAL Jacques
Secrétaire : ROCAL Corinne
Secrétaire adjointe : HYGONNENQ Alix

Responsable pétanque : HYGONNENQ Jean Claude
Responsable quilles/palet : GABOULOFF Jean Louis

Membres : ANNEDE Florence, BERGAMO Denis, CAMPI Yvette, CLAVERIE
Gilberte, DARIES Alexandra, DECAMPO Jacqueline, DECAMPO Myriam, GABOULOFF
Aline, GEFFLAUT Elisa, HEYNE Guillaume, HEYNE Jenny, MAGILL Karine, PERNA
Emilie, SABATE Mariane, TABTI Karima, VOISIN Sébastien.

LE FOYER SE PORTE BIEN :

Lors de l'assemblée générale, appel avait été fait pour que des bénévoles viennent renforcer notre équipe. Celui-ci a été entendu puisque à ce jour 6 personnes sont venues rejoindre notre association. A signaler qu'aucun « réel » départ n'est à déplorer, juste une coupure pour raison professionnelle de la part de 2 de nos membres actifs et dévoués, Mr et Mme BEZTOUT .

Ainsi une équipe de bénévoles, toutes générations confondues et dans une parfaite harmonie va œuvrer pour animer notre beau village.

❖ **La buvette du parc :**

Comme chaque année, si le temps le permet, l'ouverture de la buvette aura lieu le 1^{er} mai.

❖ **Les animations :**

Tout au long de la saison se dérouleront, les vendredis soir en alternance, au parc Lannelongue les traditionnels concours de quilles, pétanques et palets gascons.

A noter aussi, les soirées concerts organisées par le Casino.

Les dates paraîtront dans le prochain calendrier des animations de l'été.

❖ **LA FÊTE LOCALE :**

Elle se déroulera du vendredi 20 août au lundi 23 août 2004.

Le programme a été établi, quelques détails sont encore à régler mais nous pouvons d'ores et déjà vous donner un avant goût des festivités :

➤ **Vendredi 20 août 2004 :**

A 17h00 tournoi de Volley
Apéritif animé par une banda
Soirée disco avec TROPICANA

➤ **Samedi 21 août 2004 :**

Concours de pêche enfants (le matin)
Après-midi, jeux pour les enfants au parc Lannelongue
15h00 Concours de quilles
Apéritif animé par une banda
21h00 Spectacle cabaret
22h30 Bal musette à la mairie
23h00 Soirée disco au parc
Au petit matin, soupe à l'oignon

➤ **Dimanche 22 août 2004 :**

Concours de pêche Adultes
12h00 Apéritif, remise des prix
16h00 Spectacle
Feu d'artifice
Soirée disco au parc

➤ **Lundi 23 août 2004 :**

Soirée disco au parc

Pendant les quatre jours : Fête foraine, Bodegas, Restauration sur place, sans oublier les 2 courses hippiques à l'hippodrome de Baron.

Toute l'équipe du foyer des jeunes vous souhaite un bel été à tous et vous donne rendez-vous dès le mois de mai au parc Lannelongue pour de belles soirées animées.

Comité FNACA Castéra/Jegun :

Notre comité a commémoré récemment de façon solennelle le 42^{ème} anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie. Ce 19 mars dernier, après une matinée consacrée au comité départemental à Auch avec 1 400 participants de notre génération, sur un plan local nous étions vers midi à Jegun pour un dépôt de gerbe au monument aux morts en présence de monsieur Michel BARTHE, conseiller général du canton, Monsieur Philippe MONELLO maire et son conseil municipal.

Cette date historique incontournable sera pour nous dans le futur notre date officielle pour laquelle nous garderons un attachement sans failles.

Beucaire dans sa salle des fêtes accueillera le mardi 1^{er} juin notre loto annuel. Tous nos adhérents y sont avec leur famille cordialement invités, avec bien sûr tous les amateurs de notre commune.

En collaboration avec le club Beau Soleil, notre voyage nous emmènera cette année vers Cahors et ses environs. Au programme entre autre, visite de Rocamadour, le gouffre de Padirac, Saint Circq Lapopie. Ce sera pour les 21-22 et 23 juin, des places sont encore disponibles, faites vous connaître auprès des responsables.

Le congrès annuel départemental aura lieu cette année à Fleurance le dimanche 27 juin.

FÊTES GASCONNES

Elles auront lieu cette année les 24 et 25 juillet. Le programme est pratiquement bouclé, en voici les grandes lignes :

Samedi 24 juillet

- Marche commentée : A la découverte du secteur Mont Saint Jean – La Commanderie.
- Dégustation de pâtisseries gasconnes.
- Championnat de Gascogne du meilleur lanceur de bérêt.
- Le soir, concert de musique traditionnelle et bal avec FOLC-E-PIC.

Dimanche 25 juillet

- Messe en gascon
- Animation musicale et folklorique du marché dominical
- Réception des Castéra de notre région.
- Repas gascon animé
- Au parc, musique et folklore.

Nous souhaitons pour améliorer cette fête avoir de nombreux participants en tenues d'époque. Pour avoir des conseils, adressez vous aux responsables : Joséphine RINALDI, René VERDIER, Michel SAUTON, Jean-Claude LAPEYRE.

Les Hors d'Age : Football loisir

Cette association a pour but de réunir des personnes désirant jouer au football pour entretenir une forme physique, sans avoir la contrainte d'un championnat car les rencontres se font sous l'enseigne Football Loisir.

Les membres du bureau sont :

Président :	Pascal BEZTOUT (06 18 10 03 63)
Président adjoint :	Christophe MAYSTRE
Trésorier :	Jean-Paul DARLOT
Trésorier adjoint :	Pierre LAPART
Secrétaire :	Karine MAGILL
Secrétaire adjoint :	Cheikh TABTI

Voici des nouvelles du comité de jumelage du canton de Valence sur Baïse, constitué afin de concrétiser l'amitié portée par la ville de Rixheim en Alsace, proche banlieue de Mulhouse, au canton de Valence, par la suite de l'exode, principalement de monsieur François GRUMET, petit garçon de 6 ans à Rozès en 1940 dans la famille de monsieur DELOR, actuel maire de Rozès.

A la suite d'échanges informels depuis 5 ans, le comité officiel constitué en 2003 a participé le 7 mars dernier à la première partie de la signature concrétisant le rapprochement entre Rixheim et le canton de Valence sur Baïse.

Pour plus de concret, voici un article de « L'ALSACE » du 10 mars 2004 concernant la cérémonie du jumelage.

MULHOUSE ET SA REGION

ALSACE

MERCREDI 10 MARS 2004

Moment historique pour Rixheim

La signature d'une charte de jumelage avec Valence-sur-Baïse concrétise les liens qui se sont noués durant la Seconde Guerre mondiale.

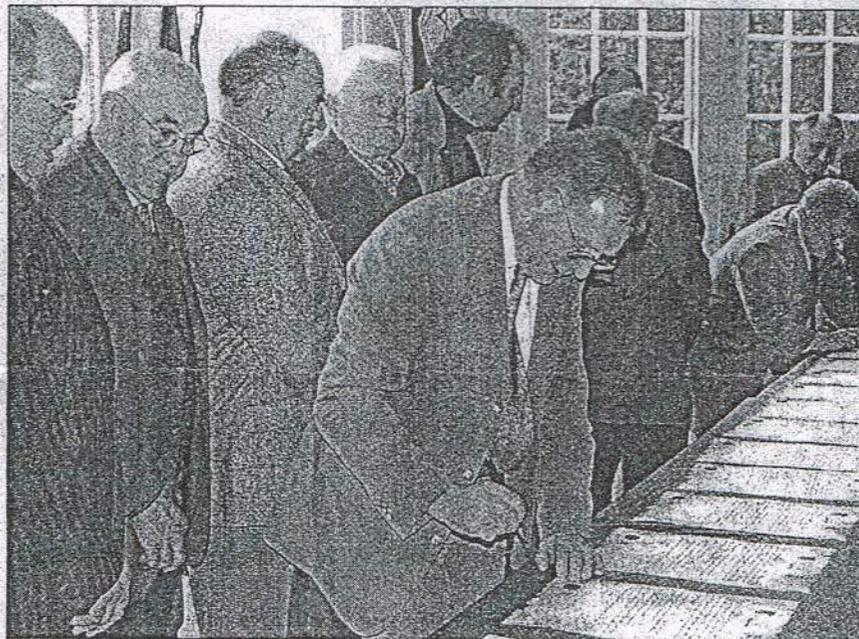
La salle de réception de l'hôtel de ville de Rixheim était fort animée, samedi en fin de matinée. Des airs de musique par le bandas « Los Valencianos » accueillèrent et guidèrent les nombreuses personnalités, dont le député Jean Ueberschlag, venues assister à la signature d'une charte de jumelage entre la commune et celle de Valence-sur-Baïse. C'était la concrétisation des liens d'amitié qui se sont noués depuis la fameuse évacuation des Rixheimois en 1940 vers ce canton de la Gascogne.

François Grumet, président de l'association des Amis du Gers de Rixheim et environs, a souligné avec émotion l'avancée rapide de ce rapprochement durant les cinq dernières années; en fait la meilleure preuve des volontés réciproques de se retrouver et de se souvenir.

« Que les jeunes s'investissent à leur tour dans ce projet »

« 64 ans après, et malgré mes six ans à l'époque, je me souviens encore de ce séjour de quelques mois, éprouvant pour tous. Ma rencontre avec Serge Delor, maire de Rozès, une des 16 communes concernées, a permis de finaliser aujourd'hui ma mission. »

« Les témoignages chaleureux de la reconnaissance des Rixheimois pour notre accueil ont conforté ma conviction qu'un jumelage s'imposait », a précisé Serge Delor. Et



Bernard Hanser a commencé les signatures, les seize autres représentants ont suivi.

HENRI BERNERT

d'ajouter : « Que les jeunes s'investissent à leur tour dans ce projet par des échanges scolaires ou associatifs ! » Bernard Hanser, maire de Rixheim, a abondé dans ce sens, « afin que les jeunes générations se souviennent de ces moments douloureux et qu'elles en tirent une leçon de fraternité ».

S'en est alors suivie la séance des signatures par les représentants

de différentes communes, à savoir Ayguetinte, Beaucaire, Bezolles, Bonas, Castéra-Verduzan, Justian, Lagardère, Larroque-Saint-Sernin, Maignot-Tauzia, Roquepine, Roques, Rozès, Saint Orens-Pouy-Petit, Saint-Paul de Baïse, Saint Puy, Valence-sur-Baïse et Rixheim, et cela en présence de la reine et des dauphines du carnaval.

Le prochain rendez-vous aura lieu en juin 2004 où une délégation rixheimoise se rendra dans le Gers pour y signer d'autres chartes.

D'autre part, un document pédagogique destiné aux enseignants et aux élèves ainsi qu'un petit ouvrage commémoratif sont en préparation. ☺

H.B.

Afin de donner vie à ce comité, différentes animations sont prévues dans les mois à venir.

A Valence, loto du comité le 15 mai. Entre les 12 et 19 juin, un rixheimois, Georges KUHN exposera des peintures à l'espace Bastide, vernissage le 12 juin à 18 heures.

Dans le courant juillet, la société d'histoire de Rixheim passera 8 jours dans notre région.

Les 18-19-20 et 21 juin, pour la signature de la 2^{ème} partie de la charte du jumelage, une délégation de Rixheim séjournera chez nous, avec au programme, différentes animations, repas et nuitées chez l'habitant dans toutes les communes du canton.

Monsieur François GRUMET, président de l'association des amis du Gers de Rixheim sera à Castéra la semaine du 14 au 20 juin afin de préparer la venue de ses compatriotes.

L'assemblée générale du comité aura lieu à Beaucaire le 25 juin.

Les personnes susceptibles de participer à ce comité et à tout ce qui entoure ses animations peuvent se faire connaître auprès de la mairie de Castéra. Un prolongement sera nécessaire afin de faire vivre ce jumelage et ce rapprochement avec des personnes très accueillantes, chaleureuses et qui habitent une très belle région.

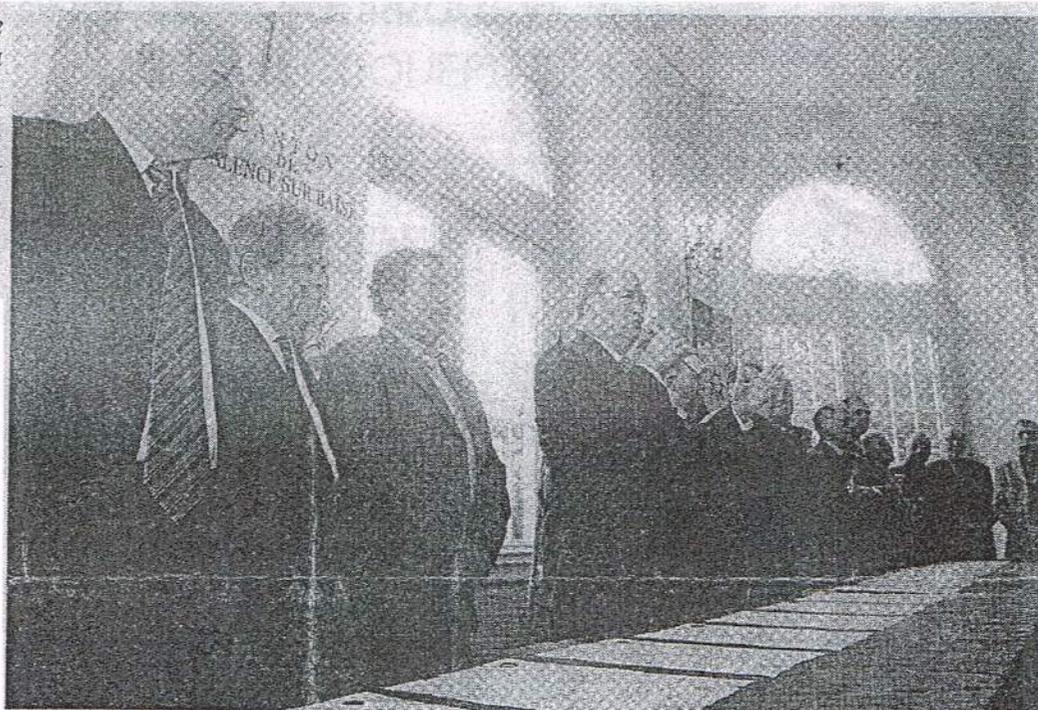
« DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE » du dimanche 7 mars 2004 :

■ Région mulhousienne

RIXHEIM

« Un jour mémorable »

●●● Existant de manière informelle depuis près de 64 ans, les liens entre Rixheim et le canton de Valence-sur-Baïse, dans le Gers, ont été officiellement scellés hier par un acte de jumelage.



Un grand jour pour tous les participants.

(Photo DNA - Marc Rollmann)



- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdte Mme SABATE M, Av. de la Ténarèze, Castéra Verduzan, 06 85 43 90 74
- **Castéra Réjaumont Cézán Basket** : Pdt M COMINOTTI J, Soulan du Moulin, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 17 93
- **Commerçants/Artisans** : Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 77
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan** : Pdt M VERVIN Serge ; La Garenne, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 21
- **Foyer des Jeunes** : Pdts M BORIE N et DUBUISSON L, Castéra Verduzan,
- **IDEAL** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **La Petite Pierre** : Pdt M FORNEROD T, 32360 Lavardens, 05 62 64 57 71
Responsable M VOTANO D, Jégun, 05.62.68.01.12
- **Le Marché de Castéra** : Pdte Mme CORON S, Mesples, Castéra Verduzan
- **Les Hors d'Age (Foot. Loisir)** : Pdt M BEZTOUT P, Valence sur Baïse, 06 18 10 03 63
- **Les Voix des Sources** : Pdte Mme COMINOTTI C, Soulan du Moulin, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33
- **Office du Tourisme** : Pdt M RAMOUNEDA B, av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdte Mme DARRIOLAT L, Pouchon, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 73
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **Société Hippique** : Pdt M PHILIP G, Le Bouet, Castéra Verduzan, 05 62 68 11 00
- **Société de Pêche** : Pdt M PALLARES G, Hiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ESTIVALES 2004

MAI

- Samedi 15 : Présentation littéraire J-C Peyrecave à 18 h au Casino
Samedi 22 : Théâtre avec la Cie du Baluchon à 21 h à la Mairie (G)
Samedi 29 : Conférence sur les magazines autos à 15 h au Casino
Mardi 11 au Dimanche 30 : Expo des enfants de l'école au Casino

JUIN

- Mardi 1 au Dimanche 20 : Expo peintures à l'huile de Mina Belzic au Casino
Vendredi 4 : Concert jazz piano/contrebasse – Terrasse du Casino à 22h30
Samedi 12 : Présentation littéraire de G Leblanc à 17 h au Casino
Concert trio guitares chant années 70 à nos jours à 21 h au Parc (G)
Samedi 19 : Animation musicale jazz (Marcillac) au Parc Lannelongue à 16 h (G)
Dimanche 20 : Conférence d' A Geay à 17 h au Casino
Mardi 22 au Dimanche 11 : Expo de F Miegebielle, sculpture, dessins au Casino
Samedi 26/Dimanche 27 : 3^{ème} Festival des musiques de Sapeurs-pompiers
Mardi 29 : Fête de l'école

JUILLET

- Vendredi 2 : Concours de pétanque au Parc à 21 h
Concert chanson française et variété latino sur la Terrasse du Casino à 22h30
Samedi 3 : Concert Gold'n' Blues , rock, blues à 21 h au Parc (G)
Dimanche 4 : Courses hippiques à 14 h
Vendredi 9 : Concours de palet gascon au Parc à 21 h
Samedi 10 : Dîner spectacle à la Base de loisirs à 21 h
Lundi 12 : Courses hippiques à 14 h
Mardi 13 : Concert avec « Eux » à 21 h au Parc (G)
Mardi 13 au Dimanche 8 : Expo peinture d' A Rouquet au Casino
Vendredi 16 : Concours de quilles au Parc à 21 h
Théâtre avec « la boîte à jouer » à 21 h à la mairie (G)
Samedi 17 : Journée Portes ouvertes des Sapeurs-pompiers / inauguration du centre de secours.
Mardi 20 : Loto club Beau Soleil à la mairie à 21 h
Jeudi 22 : Concert musique avec Fylit à 21 h au Camping (G)
Vendredi 23 : Concours de pétanque au Parc à 21 h
Samedi 24/dimanche 25 : Fête Gasconne au Parc Lannelongue - entrée libre
Dimanche 25 : Présentation littéraire de G Courtès à 15 h au Casino
Mercredi 28 : Courses hippiques à 14 h
Jeudi 29 : Spectacle cabaret (comédies musicales) à 21 h au Parc
Vendredi 30 : Concours de quilles au Parc à 21 h

AOÛT

Dimanche 1 ^{er} :	Foire à la brocante – toute la journée
Mardi 3 au Dimanche 22 :	Concours de palet gascon au parc à 15 h Expo huiles et gouaches / tauromachie de J Saint-Laurent au Casino
Mercredi 4 :	Randonnée pédestre semi nocturne
Jeudi 5 :	Concert rock et soul à 21 h au Camping (G)
Vendredi 6 :	Concours de pétanque au Parc à 21 h Concert jazz manouche à 22h30 sur la Terrasse du Casino
Samedi 7 :	Dîner spectacle à la base de loisirs à 21 h
Dimanche 8 :	Concert hommage à Barbara à 16 h à la mairie (G) Conférence hommage à Barbara, expo à 17 h 30 à la Mairie (G)
Vendredi 13 :	Concours de quilles au Parc à 21 h
Samedi 14 :	Concert Blues, musiques latines à 21 h au Parc (G)
Lundi 16 :	Courses hippiques à 14 h
Vendredi 20/lundi 23 :	Fête locale
Samedi 21 :	Concours de quilles au Parc à 15 h
Lundi 23 :	Courses hippiques à 14 h Concours palet gascon au Parc à 15 h
Mardi 24 au Dimanche 12 :	Expo collective au Casino
Mercredi 25 :	Courses hippiques à 14 h
Samedi 28 :	Concert pop rock à 21 h au Parc (G)

SEPTEMBRE

Vendredi 3 :	Concert chant blues, bossa à 22h 30 sur la Terrasse du Casino
Samedi 4 :	Présentation littéraire d'A Geay à 17 h au Casino Concert chant jazz, gospel, blues à 21 h au parc (G)
Dimanche 5 :	Fête du Cheval à l'hippodrome
Samedi 11/Dimanche 12 :	Festival des Arts de la Rue (théâtre) au Parc – entrée libre
Mardi 14 au Dimanche 3 :	Expo de J Beaumont, peinture, sculpture .au Casino
Samedi 25 :	Présentation littéraire de G Courtès à 17 h au Casino Théâtre avec « La Cie des Jolies Choses » à 21 h à la Mairie (G)

(G) entrée libre

Les animations sur la terrasse du Casino ne sont pas autorisées aux mineurs

